

L'INDEX

Volume 6 no 2

Avril 1994

Édition: L'Association du personnel des services documentaires scolaires

Direction: Yvon Joubert

L'INDEX: bulletin d'information de l'Association du personnel des services documentaires scolaires *La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.

Sommaire

Les collections : une stratégie globale de développement!

Une aventure de taille : la mise sur pied d'un fonds documentaire

Des collections bien équilibrées?

«Faire avancer l'école» : la position de l'APSDS

Un plan de lecture dans les écoles primaires et secondaires

Les collections: une stratégie globale de développement

(Lire l'article de Yves Léveillé, Index vol 3, no. 1, p. 6. 1991)

«Dans une bibliothèque scolaire, on n'achète pas n'importe quoi, n'importe comment, de n'importe qui, surtout pas pour économiser».

«L'achat de livres et de documents divers est la dernière étape du processus d'acquisition des ressources documentaires» qui est lui-même «un volet de la gestion de la bibliothèque», d'où la nécessité d'avoir «une stratégie globale de développement».

Deux motifs doivent guider notre action: 1. «La mise à jour des collections (l'élagage) ou l'actualisation de la documentation». 2. «L'enrichissement continu des collections en fonction de la mission spécifique de la bibliothèque et des besoins de ses usagers».

- La mise à jour des collections

Dans plusieurs écoles, «la tâche à réaliser est si grande que plusieurs responsables craignent qu'il n'y ait plus de bibliothèque ou que le budget ne permette plus de remonter les collections». Des scrupules, vous dis-je! L'élagage des collections doit se

faire; c'est prioritaire si nous voulons injecter à la bibliothèque de l'école un dynamisme qui assure l'accès à des documents variés, intéressants et très pertinents en fonction des apprentissages et de l'enseignement.

Le défi est de taille! Est-ce notre conception de la bibliothèque qui nous interpelle? Mais encore? Quelle conception avons-nous de l'élève? «Un usager passif ou actif?» que faisons-nous de son droit «d'apprenant à qui on doit inculquer l'autonomie et la capacité de participer à sa propre formation?»

Autrement dit, un changement d'attitude, de «conservateur à communicateur», est requis afin de jouer un rôle déterminant dans l'apprentissage et de donner le goût de lire aux élèves.

- L'enrichissement continu des collections

Dans une gestion dynamique et équilibrée, «l'enrichissement continu des collections ne s'improvise pas». Étant partenaires de la formation de l'élève, il nous appartient de placer l'élève en situation de construire son savoir en lui assurant «un environnement éducatif et culturel qui favorise le développement de la personne»; et, d'autre part, «d'offrir des ressources documentaires qui contribuent aux apprentissages et à l'enseignement», des outils qui suscitent la curiosité en permettant l'accès à l'information et l'ouverture à différentes formes de culture.

Delà l'importance d'un plan d'actualisation du fonds documentaire suivi de mesures de maintien qui en assureront l'évolution en tenant compte des programmes d'études.

- Une stratégie globale de développement

Loi d'orientation: «L'élève est au centre du processus éducatif». Il m'apparaît donc nécessaire d'élaborer un "référentiel" qui cadre avec la mission et les objectifs de la bibliothèque, de le contextualiser conformément au projet éducatif de l'école afin de répondre aux vrais besoins.

Cependant, il est clair que nous devons «garder l'initiative du plan d'actualisation» en faisant bien connaître nos objectifs qui se concrétiseront par des activités d'animation de la lecture et de formation à la recherche de l'information.

Une stratégie globale de développement des collections, c'est «une responsabilité qu'il faut publiciser et partager.

Yvon Joubert, président

Une aventure de taille : la mise sur pied d'un fonds documentaire

De septembre à décembre 1992, j'ai vécu une expérience rarissime par les temps qui courent. En effet, le Collège Charles-Lemoyne inaugurerait un nouveau pavillon et devait mettre sur pied une bibliothèque. Celle-ci était à monter de A à Z. Je me souviendrai toujours de la première journée... Quelle sensation que d'entrer dans un local vide et d'y imaginer que, dans quelques mois, tables, chaises, comptoir du prêt, ordinateurs, chariots, rayons et livres occuperont toute la place.

J'ai soudain senti monter une légère sensation de vertige. Même si mes employeurs ont toujours souligné mes talents de planificatrice ainsi que mon dynamisme, j'ai tout à coup douté de mes capacités. D'autant plus que la bibliothèque devait être fonctionnelle pour décembre.

Donc, pas une minute à perdre. Mais, par où commencer? Réglons les choses simples, telles que tables, chaises, rayonnage, comptoir du prêt. Le service informatique s'occupait du choix et de l'installation du logiciel et des terminaux. Le logiciel choisi était Regard (GRICS). D'abord, parce que c'était celui dont on se servait dans les autres bibliothèques du Collège; ensuite parce que c'est le logiciel le plus utilisé dans les écoles secondaires. Mais, surtout, parce qu'on peut y importer les notices bibliographiques de SDM. Ainsi, il ne me restait qu'à suivre la formation pour l'utilisation de Regard à la GRICS.

Le plus difficile était à venir. J'ai donc attaqué le dossier du "choix des livres". Ma clientèle se composait comme suit: 400 élèves, majoritairement des garçons de niveaux troisième et quatrième secondaires en 1992-1993, de quatrième et cinquième secondaires en 1993-1994. Je disposais d'un budget de 150,00\$ par élève pour l'achat de livres. Tout en étant confortable, il n'y avait pas de folies à faire.

Entre le développement d'une collection et la mise sur pied d'un fonds documentaire, il y a toute une différence. Alors, je me suis dit que probablement il existait des documents traitant de ce sujet. De la création des polyvalentes dans les années 1970 étaient certainement nés des outils pour guider les responsables de ces dossiers. J'ai donc contacté l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, la SDM ainsi que quelques confrères et consœurs. Malheureusement, personne n'a pu m'aider ou me guider dans cette démarche.

Mes questions étaient multiples: Quel ratio de livres pour chacune des classes de Dewey? Quelle proportion de romans? Pour les documentaires, que doit comprendre un fonds de base solide? Et pour les romans, comment m'assurer que je laisse une place

suffisante aux oeuvres classiques dans une collection moderne et variée?

En ce qui concerne la littérature et les romans, toute bonne librairie possède un éventail assez complet: du Tremblay, du Parizeau, des Agatha Christie ou des Asimov en passant par des Vigneault, Dubé ou Loranger, etc. Mais c'est une autre histoire pour les documentaires. On ne peut pas compter que sur les nouveautés pour bâtir un fonds documentaire. Surtout, lorsque notre groupe d'âge est à ce point ciblé et que le pavillon a une mission à caractère scientifique et technologique. Par contre, je ne voulais pas omettre les arts ni les sciences sociales et humaines.

Outre l'achat des DSI de SDM, j'ai dû m'inventer des ratios. En observant la répartition de plusieurs bibliothèques du secondaire ainsi que la consultation de Choix, j'ai établi que la collection devrait être approximativement répartie selon les ratios suivants pour chaque classe de Dewey:

- 000 - Généralités - 3%
- 100 - Philosophie et disciplines connexes - 1%
- 200 - Religion - 0,5%
- 300 - Sciences sociales - 9%
- 400 - Langage - 1%
- 500 - Sciences pures - 10%
- 600 - Techniques ou sciences appliquées - 12%
- 700 - Arts, sports et loisirs - 9%
- 800 - Poésie et théâtre - 1,5%
- C800 - Littérature canadienne-française - 3%
- 900 - Géographie et histoire - 15%
- Autres - Littérature, romans - 35%

N.B. Les ouvrages de référence sont exclus de ces ratios.

Même si pour certaines classes, les ratios semblent peu élevés, ils se sont révélés suffisants lorsque les usagers ont commencé à utiliser la bibliothèque. En fait, c'était le test ultime, car à mesure que je recevais les livres et que je les disposais selon leur classe Dewey, la collection semblait être assez équilibrée. Cependant, personne ne peut en avoir la totale certitude avant de recevoir les demandes de la clientèle (enseignants et élèves). Quoiqu'encore petite, les usagers sont toujours heureusement surpris de la quantité et de la qualité de l'information qu'on y retrouve.

Par ces temps de restrictions budgétaires qui frappent durement le monde scolaire, comme vous, mon principal défi demeure le développement de la collection avec les moyens qui me sont offerts. Tout ceci pour vous dire qu'en décembre 1992, soit quatre mois après mon arrivée, la bibliothèque ouvrait ses portes. La collection comptait alors 2 000 livres. Toutes les opérations étaient informatisées.

Officiellement, j'étais seule et ne disposais d'aucune aide en personnel de soutien. Cependant, je dois une fière chandelle à une vingtaine d'élèves, dont une dizaine en particulier, qui m'ont aidée bénévolement tous les midis pour faire la préparation matérielle des volumes.

Cette expérience a été pour moi très valorisante et enrichissante bien que parfois éreintante. Mais, comme la chanson le dit: «Non, rien de rien. Non, je ne regrette rien...» .

Line Lacroix, technicienne en documentation
Collège Charles-Lemoyne, Longueuil

Des collections bien équilibrées?

Dans le cadre d'un travail universitaire réalisé il y a deux ans (**1991-1992**), lors de ma deuxième année de maîtrise à l'*EBSI*, j'ai été amenée à étudier les collections de cinq bibliothèques d'écoles secondaires de la région de Montréal. L'analyse de ces collections s'est principalement faite à partir d'une cueillette d'échantillons.

J'ai ressorti de cette étude les données concernant la répartition des documents selon les classes Dewey à l'intérieur des cinq collections. Ces chiffres, présentés en % d'après l'échantillon pour chaque école visitée, pourront servir de points de comparaison intéressants avec ceux du texte de Line Lacroix... ou avec votre propre collection.

École #1: Polyvalente Mgr Richard

000 - 1,0%
100 - 3,0%
200 - 1,5%
300 - 8,0%
400 - 1,0%
500 - 5,0%
600 - 10,0%
700 - 11,5%
800 - 40,0%
900 - 14,4%
Autres - 4,5%

École #2: École secondaire de Boisbriand

000 - 2,0%
100 - 2,0%
200 - 1,0%
300 - 3,0%
400 - 2,0%
500 - 9,0%
600 - 3,0%
700 - 8,0%
800 - 55,0%
900 - 15,0%

École #3: École secondaire St-Germain

000 - 8,0%
100 - 1,0%
200 - 1,0%
300 - 9,0%
400 - 5,0%
500 - 14,5%
600 - 4,0%
700 - 8,0%
800 - 21,5%
900 - 28,0%

École #4: École secondaire De Mortagne

000 - 9,5%
100 - 3,5%
200 - 3,5%
300 - 14,0%
400 - 3,5%
500 - 5,0%
600 - 3,0%
700 - 5,0%
800 - 34,5%
900 - 18,5%

École #5: École secondaire Sophie-Barat

000 - 2,0%

100 - 1,5%
200 - 2,0%
300 - 6,0%
400 - 2,5%
500 - 10,5%
600 - 8,5%
700 - 11,5%
800 - 43,0%
900 - 12,5%

Viviane Paiement, bibliothécaire prof.
C. S. St-Jean-sur-Richelieu

«Faire avancer l'école» : position de l'APSDS

En novembre 1993, l'APSDS soumettait un mémoire à la ministre de L'Éducation, madame Lucienne Robillard, dans le cadre d'une consultation au sujet de son projet de réforme de l'école primaire et secondaire intitulé **Faire avancer l'école**.

Des changements sont survenus au Gouvernement. Le nouveau ministre de l'Éducation, monsieur Jacques Chagnon, annonçait récemment certaines actions. Évidemment, aucune concernant les bibliothèques. Les extraits du mémoire de notre association, que nous vous présentons ici, s'avèrent donc pertinents... plus que jamais.

Lire entre les lignes: la bibliothèque de l'école dans les propositions et les actions du document *Faire avancer l'école*. Dans cette partie, nous insistons spécifiquement sur les quelques points suivants, tout en étant convaincus que nos remarques s'étendent à l'ensemble des propositions et des actions.

- Première proposition: Pour maîtriser sa langue «grâce à des activités d'expression écrite et de lecture fréquentes, riches et variées», l'élève a besoin de la bibliothèque scolaire. Elle est une ressource inestimable pour l'acquisition et la maîtrise de la langue française. Elle donne accès à un choix varié et pertinent. Elle permet l'intégration culturelle des minorités et donne à tous l'égalité des chances de lire et de s'informer. De plus, elle permet à l'élève d'intégrer ses connaissances personnelles et de développer son goût et son désir de lire pour le plaisir.

- Troisième proposition: Pour «procurer aux jeunes une formation générale de qualité (...) qui inclut des connaissances dans les principaux domaines de la culture», la bibliothèque de l'école est la clé indispensable. De par l'éventail de ses ressources, l'élève a plusieurs modèles de lecture. «La formation générale inclut aussi des savoirs-faire» que la bibliothèque de l'école peut développer: compréhension de la démarche de

recherche, autonomie dans le travail, initiation au processus d'accès à l'information, capacité d'organiser, sens critique, trouver des réponses aux questions suscitées par les programmes et par ses intérêts personnels, apprentissage du travail en équipe, sensibilisation à d'autres sources d'information.

De plus, l'élève peut «s'initier au fonds culturel commun de son peuple et de l'humanité entière» en fréquentant la bibliothèque. Celle-ci lui fournit un fonds culturel dans tous les domaines de la connaissance, elle est la porte ouverte sur le monde.

- Cinquième et sixième propositions: Peu importe le niveau, l'élément qui nous semble important c'est de varier les approches pédagogiques. Il est possible de favoriser l'atteinte des objectifs des programmes en intégrant l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque. Lieu de promotion par excellence des ressources, la bibliothèque permet au jeune de satisfaire ses besoins documentaires suscités par ses intérêts personnels et les exigences des programmes d'études. Elle peut permettre aussi aux responsables de la bibliothèque, conjointement avec les enseignants, de planifier des activités d'apprentissage à caractère multidisciplinaire pour permettre à l'élève de faire des liens entre les différentes matières.

Recommandations

Parce que nous ne voulons pas que la bibliothèque de l'école devienne «l'oubliothèque» (Marc Favreau, alias Sol dans *Faut d'la fuite dans les idées*), nous formulons les recommandations suivantes:

1. Que le Ministre de l'Éducation énonce une politique relative au développement de la bibliothèque scolaire.
2. Que le ministère de l'Éducation revise l'article 230 des lois et règlements concernant l'éducation au Québec pour l'élargir et y inclure les ressources documentaires de la bibliothèque comme matériel requis dans l'enseignement des programmes d'études.
3. Que le Ministre de l'Éducation reconnaisse le rôle éducatif et culturel de la bibliothèque de l'école en l'intégrant aux programmes d'études, pour véritablement atteindre la formation générale souhaitée.
4. Que le Ministre de l'Éducation prévoie l'intégration aux programmes d'études de cours de méthodologie au travail intellectuel et de développement d'habiletés d'information, pour former nos élèves en consommateurs avertis, capables d'analyse et de synthèse, bref, autonomes et libres.
5. Que le Ministre de l'Éducation assure une qualité de service par l'engagement de

personnels qualifiés sans lesquels la bibliothèque ne peut véritablement remplir son rôle pédagogique.

6. Que les programmes de formation initiale et de formation continue des enseignants intègrent des cours d'exploitation des ressources de la bibliothèque et des technologies de l'information et des cours en littérature de jeunesse pour développer des approches pédagogiques variées.

En terminant, nous souhaitons que le milieu des bibliothèques scolaires soit représenté au comité des "sages" que le Ministre envisage de mettre sur pied.

Un plan de lecture dans les écoles primaires et secondaires

Présentation : Dès l'école primaire, tous les élèves devraient apprendre à devenir d'excellents lecteurs qui seraient capables de lire et d'écrire avec facilité.

Toutes les recherches démontrent que plus un élève lit, meilleurs sont ses résultats académiques. Toute activité scolaire comprend sa part de lecture et d'écriture. Comprendre un énoncé, déchiffrer une question, une carte ou un tableau, prendre des notes, répondre par écrit, cela se fait dans tous les cours et concerne tout le personnel enseignant. Lire, c'est aussi s'ouvrir au monde d'hier et d'aujourd'hui, connaître un peu mieux le monde qui nous entoure et parfaire ses connaissances dans divers domaines à partir de la curiosité qui habite chacun de nous. Pour contrer certaines faiblesses des élèves en lecture et en écriture et pour diminuer le nombre d'analphabètes, l'école doit s'engager dans un "combat pour la lecture".

Les objectifs :

- Que l'action pour la lecture soit l'affaire de tout le personnel de l'école.
- Que tout soit mis en oeuvre pour que les élèves soient en mesure de lire et d'écrire avec plus de plaisir, d'intérêt et d'efficacité.
- Que les professionnels du livre (les responsables des bibliothèques, les auteurs, les libraires et les éditeurs) soient pour le personnel enseignant des partenaires privilégiés.

Les gestes :

- Que l'habileté à bien lire, à lire plus et mieux, et à bien écrire fasse partie du projet éducatif de l'école.
- Que dans chaque école primaire et secondaire on réserve chaque jour du temps pour

la lecture. Exemple: la lecture silencieuse et continue.

- Que chaque enseignant propose aux élèves des ouvrages de la bibliothèque en lien avec la matière enseignée.
- Que le personnel enseignant prévoit, à l'occasion, un travail de recherche à la bibliothèque en relation avec un programme d'études.
- Que le personnel enseignant témoigne, à l'occasion, de ses lectures personnelles en tenant compte de l'âge des élèves.
- Que la présence d'une bibliothèque dans chaque école soit mise à profit pour inciter les élèves à lire. Cela suppose la présence d'un personnel qualifié et une collection constamment enrichie.
- Que l'on multiplie les rencontres entre les auteurs et les élèves.
- Que l'on crée, dans chaque école, un ou des clubs de lecteurs, soit selon les genres littéraires, soit en relation avec certaines disciplines.
- Que l'on organise chaque année des rencontres avec les parents sur le livre et la lecture pour que la lecture soit une activité qui se pratique aussi bien à la maison qu'à l'école.
- Que l'on assure au personnel responsable de bibliothèque et aux enseignants de français une formation adéquate en animation de la lecture.

Jean-Yves Théberge, président

VOTRE OPINION, ÇA COMPTE!